



NOTE D'INFORMATION

COMMENT CANDIDATER POUR UN SÉJOUR D'ÉTUDES EN EUROPE ?

La procédure ci-après concerne la mobilité en Europe dans le cadre du programme ERASMUS+ pour l'année universitaire 2020-2021

1. Compléter le formulaire de candidature 2020/2021, l'imprimer, le signer, le dater et le joindre à votre dossier. Le BAI (bureau des affaires internationales) se chargera de contacter le responsable pédagogique du diplôme que vous visez en 2021/2022 pour faire signer et valider vos choix.
2. Effectuer votre inscription en ligne (lien sur le site de la faculté de droit et science politique, onglet « International » puis « étudier à l'étranger »).
3. Déposer l'ensemble du dossier papier au BAI au plus tard le 31 janvier 2021. Votre dossier doit comporter les pièces justificatives suivantes :

- ✓ **Formulaire de candidature avec vos choix de matières**
- ✓ **Tous les relevés de notes post-bac (sans exception, toutes les années doivent être renseignées)**
- ✓ **CV (en français)**
- ✓ **Lettre de motivation (en français)**
 - ✓ **Attestation de niveau de langue étrangère de A1 à C2 rédigée dans la langue des cours que vous suivrez (attestation d'un professeur de langue de Rennes 1 ou certificat officiel)**
- ✓ **1 photo d'identité**

Attention !

Pour que votre candidature soit valide, vous devez impérativement faire les deux démarches : effectuer votre candidature en ligne et déposer un dossier papier complet au BAI (bureau 101/4).

Comment faire vos choix de matières afin de constituer un contrat d'études cohérent ?

Pour vos choix de cours, consulter le site internet de l'université partenaire qui vous intéresse (rubrique : Exchange students out Erasmus students). Attention, vous devez consulter uniquement les cours destinés aux étudiants Erasmus.

Si la liste des cours n'est pas disponible, renseignez-vous auprès du bureau international de l'université partenaire. N'oubliez pas de leur préciser votre domaine d'études, à savoir, droit ou science politique. Vos choix de matières doivent correspondre le plus possible au diplôme visé à l'université de Rennes 1 (cf. voir les maquettes des diplômes sur le site de la faculté). Par exemple, si vous allez vous inscrire en M1 droit européen à UR1 en 2021-2022, vos choix de matières doivent contenir au moins 70% de cours dans cette spécialité. Nous comprenons néanmoins que dans certaines universités la liste des cours disponibles aux étudiants Erasmus n'est pas assez étoffée pour atteindre les 70%, dans ce cas, il vous est fortement conseillé de vous orienter vers une autre université partenaire.

RAPPEL

En tant qu'étudiant Erasmus vous ne validerez pas un diplôme de l'université d'accueil. Vous choisirez des cours réservés aux étudiants Erasmus afin de constituer votre contrat d'études à l'université de Rennes 1. Ce contrat d'études doit faire l'objet d'une vérification par le BAI puis d'une validation par votre responsable pédagogique. Gardez à l'esprit que le diplôme qui vous sera délivré à la fin de votre séjour et après retranscription est bien celui de l'Université de Rennes 1.

Nombre de choix possible: 3 universités, dont 2 maximum sur les îles britanniques (Angleterre, Pays de Galles et Irlande)

Dates limites à respecter

Délai de rigueur pour finaliser votre candidature :

31 janvier 2021 : dossier papier à déposer au BAI

15 janvier 2021 : inscription en ligne si vous faites également une candidature hors-Europe

31 janvier 2020 : inscription en ligne si vous ne faites pas de candidature hors-Europe